

# Règlement

## Dimanche, 24 mars 2013

### 1<sup>ère</sup> édition

## 10 km des boucles de l'acier

## 10 Heures

Stade Municipal Serge Zenier, Avenue de Lorraine  
**57190 FLORANGE**

L'inscription aux 10 km des boucles de l'acier implique la connaissance et l'acceptation du règlement général aux règlements FFA.

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés à la FFA, hommes et femmes et se feront à allure libre.

Le départ du 10 km se fera, Avenue des tilleuls, au niveau de Grands Bureaux Arcelor/Mittal. Pour les 500 m et 1 km les départs se feront sur le stade (piste ou main courante suivant condition atmosphériques)

Arrivée de toutes les courses à l'entrée du stade.

**Droits d'engagement:** 500 m et 1 km gratuit, 10 km : 8 € et 10 € après le 21 mars 2013.

**Renseignements et inscriptions:** sur le site du club [www.athleloc.com](http://www.athleloc.com) et par courrier FOC Athlétisme 17, rue de la ruche 57190 Florange.

**Limite des inscriptions** 1 heure avant les courses. Le bulletin devra être accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOC Athlétisme uniquement pour être valable au plus tard le jeudi 21 mars 2013.

**Retrait des dossards** et inscriptions au stade municipal le samedi 23 mars 2013 de 15 h à 18 h et le dimanche de 8 h à 9 h pour le 10 km. Les participants mineurs non licenciés à la FFA devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves.

Imperatif: Pour les courses de jeunes les inscriptions seront closes 30 mn avant le départ de la course.

**Vestiaires,** douches, sanitaires non gardés sont mis à disposition des coureurs.

**Contrôle:** Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du parcours.

**Sécurité:** Assurée par les signaleurs, par la police municipale, un médecin et la protection civile. Les vélos, rollers etc ... sont interdits sur les circuits.

La circulation automobile est réglementée par un arrêté municipal sur le parcours.

**Parcours:** Deux boucles en ville, entièrement goudronnées et balisées sans grosse difficulté. Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

Ravitaillement au passage du 5<sup>ème</sup> km et à l'arrivée.

**Dossards:** Ils devront être portés devant en entier, tenus par au moins deux épingles, non fournies.

**Assurance:** Responsabilité civile, les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie SwissLife Assurances, cabinet Galgan Patrice à Florange.

**Individuel accident:** les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**Classement et récompenses:** Tous les participants seront récompensés. Pour les courses 500 m et 1 km les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie seront récompensés par une coupe. Pour le 10 km, il sera établi un classement scratch et seront récompensés les trois premiers de chaque catégorie hommes et femmes ainsi que les trois premières équipes de 4 coureurs.



LIGUE LORRAINE  
D'ATHLETISME



MOSELLE OLYMPIQUE!



Département  
Moselle  
Conseil Général



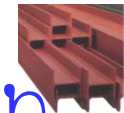


# Programme

- 10 h 00** 10 Km des boucles de l'acier (1997 et avant)  
2 boucles
- 10 h 05** Eveil athlétique G/F (2004/2005)  
500 m : Piste
- 10 h 20** Poussins / Poussines (2002/2003)  
1000 m : Piste
- 10 h 45** Benjamins et Benjamines (2000/2001)  
1000 m : Piste
- 10 h 55** Minimes Garçons et Filles (1998/1999)  
1000 m : Piste
- 11 h 30** Podium

Retrait des dossards et inscriptions au stade municipal de Florange

le samedi 23 mars 2013 de 15 h à 18 h et le dimanche de 8 h à 9 h pour le 10 km



# Bulletin d'inscription

Le 10 km des boucles de l'acier de Florange le 24 mars 2013.  
A renvoyer **avant le jeudi 21 mars 2013** avec le règlement à l'ordre du FOC Athlétisme.

Réservé à l'organisateur

Dossard n°

Nom :

Prénom :

Sexe : (M/F)

Né(e) le :

Nationalité :

N° de licence FFA :

Club FFA :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

@mail :

La présentation de la licence FFA est obligatoire à l'inscription.

Pour les personnes qui ne sont pas licenciés à la FFA, ils devront fournir un certificat médical, daté de moins d'un an au jour de la course et qui atteste de la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Je reconnais avoir lu et adhère entièrement au règlement général du 10 km des boucles de l'acier de Florange et j'accepte que mon nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issue de la course.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné M ou Mme :

Responsable légal autorise mon enfant :

Date :

Signature :

Inscription : sur le site : [www.athleloc.com](http://www.athleloc.com)

FOC Athlétisme : 17 rue des ruches 57190 Florange : [patrick.scheins@orange.fr](mailto:patrick.scheins@orange.fr)



FLORANGE  
08 20 09 40 09

